

Instructions de pose des sols wineo 400 / 600 / 800 à coller

Les sols **wineo 400, 600 et 800** à coller sont des revêtements design élastiques de haute qualité déclinés en différents formats et aspects. Pour plus d'informations, veuillez consulter les spécifications techniques dans nos gammes de produits.

Informations générales importantes :

Avant la préparation, assurez-vous que la marchandise livrée est en bon état. Toute marchandise découpée ou posée ne peut faire l'objet d'aucune réclamation. Avant de procéder à la pose, vérifiez que les coloris et les lots sont homogènes. Ne posez dans une même pièce que des carreaux ou des lames provenant de lots identiques.

Pour la pose de sols **wineo 400, 600 et 800** à coller, il convient de respecter les normes, directives et réglementations nationales en vigueur, ainsi que les consignes techniques et les règles de l'art. (Voir DTU 53.12)

Acclimatation

Les sols **wineo 400, 600 et 800** à coller doivent être acclimatés au moins 24 heures avant la pose dans la pièce où auront lieu les travaux ou dans une pièce attenante ayant les mêmes conditions ambiantes, en petites piles ne dépassant pas 3 paquets, selon les conditions indiquées ci-dessous.

Conditions ambiantes

- Température ambiante de la pièce > 18 °C (ne doit pas dépasser 26°C)
- Température du sol entre 15°C et 25°C
- Humidité relative de l'air < 65%

Il faut s'assurer que le climat de la pièce reste constant aussi bien pendant l'acclimatation que pendant la phase de prise de la colle. Ces conditions climatiques doivent rester constantes pendant au moins 72 heures avant, pendant et après la pose du revêtement.

Structure de la dalle

Le support doit être plat et résistant et rester sec en permanence. La tolérance de hauteur maximale ne doit pas dépasser 3mm sous une règle de 1 m et 1mm sur 10cm pour les chants de carrelage. Des différences de hauteur plus importantes doivent être égalisées le cas échéant par un ragréage du sol. Les revêtements de sol textiles et les non-tissés aiguilletés doivent être retirés. Il est recommandé d'enlever les anciens revêtements de sol.

Remarque : Le poseur doit contrôler la dalle, voire signaler d'éventuelles réserves avant de procéder à la pose du sol et les consigner sur l'annexe A (voir DTU 53.12). Ces réserves concernent tout particulièrement :

- Des irrégularités importantes
- Des fissures dans la sous-couche
- Les dalles non suffisamment sèches
- Une sous-couche fragile trop poreuse et trop rugueuse.
- Des surfaces de sous-couche souillées, p. ex. par de l'huile, de la cire, du vernis et des résidus de peinture
- Une surface trop élevée par rapport aux éléments de construction avec lesquels le sol doit faire raccord
- Une température du support inappropriée
- Des conditions ambiantes mal adaptées
- L'absence de données sur le chauffage en cas de sol chauffant
- Bande de rive non saillante
- L'absence de marquage de points de mesure pour les planchers chauffants
- Absence d'un plan des joints

Pour niveler les inégalités et obtenir un support absorbant et homogène, il est recommandé d'effectuer un ragréage. (Voir DTU 53.12 préparation des supports)

Les supports non absorbants ou protégés contre les remontées d'humidité doivent être ragrésés sur une épaisseur d'env. 3mm. Veuillez lire au préalable les consignes du fournisseur du matériau.

Lors de la pose de sols **wineo 400, 600 et 800** à coller sur des planchers chauffants, il convient de respecter la directive EN 1264-2 (Chauffage par le sol - Systèmes et composants). La température de surface ne doit pas dépasser les 27°C. Pour les autres types de sols chauffants, nous vous prions de vous adresser au service technique de la société Windmüller GmbH.

Pose

Pour obtenir un résultat optimal lors de la pose avec une perte de matériau minimale, il est recommandé de mesurer la surface de pose et de l'organiser en fonction du format du sol et du schéma de pose. Pour que le résultat soit esthétique, nous recommandons de décaler les éléments (pour le format lame, env. 30cm).

Les sols **wineo 400, 600 et 800** à coller doivent être collés sur toute la surface. Nous recommandons l'utilisation de colles de dispersion à faibles émissions et sans solvant, par ex. EC1 ou RAL (label « Ange bleu »). Pour plus d'informations, nous vous recommandons de lire nos recommandations relatives à la colle.

La quantité à poser peut fortement varier en fonction du type de colle et de sa composition. Elle est indiquée par le fabricant ou en fonction du relief TKB. Pour les marges de tolérance, veuillez lire nos recommandations relatives à la colle.

Respecter les consignes de traitement du fabricant.

Remarque : Pour obtenir un résultat de pose et d'utilisation idéal, il convient de bien répartir la colle au dos du revêtement. Pour éviter l'accumulation de colle, il est important de n'utiliser que les quantités nécessaires. Le cas échéant, faire un test.

Les colles sèches et les fixateurs (poisse) ne respectent généralement pas les exigences sur le cisaillement et l'arrachement de la norme EN 14259 sur les adhésifs. Cela s'applique pour les poisses liquides ou pâteuses et aux non tissés, toiles, tissus et films recouverts d'adhésifs. Il est impossible d'éviter totalement les variations dimensionnelles des revêtements de sol avec les colles sèches et les fixations (p. ex. rétrécissement dû à la chaleur ou au vieillissement).

Les lames doivent être étanches et collées en évitant toute tension, puis insérées dans le lit à moitié humide avec un appareil à maroufler adéquat. Pour cela, il est conseillé d'utiliser une marouflette / spatule à maroufler en liège

Une fois la pose effectuée, le revêtement doit être maroufflé avec un rouleau lourd (au moins 50kg). La surface ne peut être utilisée qu'une fois que la colle a entièrement pris (respecter les consignes du fabricant).

Particularités et exceptions

- Dans les vérandas ou des espaces semblables avec vitrages en toiture de grande surface, l'utilisation des **wineo 400, 600 et 800** à coller doit être considérée comme critique en raison des fluctuations extrêmes du climat ambiant et doit **avoir l'accord et l'autorisation de Windmüller GmbH**.
- Pour prévenir les décolorations ou les dommages matériels, mettre la surface à l'abri du soleil au moment de la pose dans les zones fortement ensoleillées et respecter une distance au bord de 10mm (le cas échéant utilisation du profilé de terminaison PS400PEP).
- Nos revêtements de sol en vinyle satisfont à plusieurs égards les exigences de qualité les plus élevées. Il en va de même pour la résistance à la lumière selon EN 105- B02.

- L'intensité des rayons UV naturels ne pouvant toutefois jamais être simulée lors d'un essai normalisé, des phénomènes de décoloration ou d'altération partielle de la couleur peuvent survenir dans les espaces soumis à un fort rayonnement UV et sans ombrage suffisant.
- Prévoir une barrière de rayonnement suffisante près des cheminées et des poêles de faïence (p. ex. plaques de verre ou de métal au sol). Les dimensions varient en fonction de la puissance de chauffe de la cheminée ou du poêle. Veuillez dans ce cas à respecter les instructions du poêlier fumiste/ramoneur.
- Avec les meubles de charge statique élevée, il faut répartir la charge correctement en fonction du poids de chaque meuble (par ex. plaques de répartition de la charge).
- En cas de contact direct avec des surfaces en vinyle, les roues et roulettes colorées en caoutchouc (par ex. pneus de voiture, vélo) peuvent entraîner des changements de couleur irréversibles suite aux interactions.
- Les irrégularités apparentes ne sont pas considérées comme des défauts tant qu'elles se trouvent dans les plages de tolérance admissibles.
- Les meubles et chaises seront équipés de patins feutres de protection avant remise en place pour éviter les micros rayures. Les chaises à roulettes seront équipées de roulettes types « W ».

La surface ne peut être utilisée qu'une fois que la colle a entièrement pris (respecter les consignes du fabricant). Attention, pour les ouvrages terminés mais encore non acceptés, le preneur d'ordre se doit d'entretenir le sol en le protégeant de toute détérioration qui pourrait être entraînée par les travaux suivants. Utilisez exclusivement un matériau de couverture perméable à la vapeur. Lorsque l'ouvrage est accepté en partie, cette obligation incombe alors au client pour les parties acceptées.

Nettoyage et entretien

Veillez observer à cet effet nos recommandations détaillées relatives au nettoyage et aux produits de nettoyage à l'adresse www.wineo.de.

Ces informations ne prétendent pas à l'exhaustivité.

La parution des présentes instructions de pose (version 02/2021) annule et remplace toutes les versions antérieures.